



Réalisez vos **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES** en quelques **CLICS** !

Vous souhaitez **démarrer votre activité** ou **effectuer une démarche en ligne** pour votre entreprise ?

UCM vous simplifie la vie ! Via notre plateforme en ligne, réalisez les formalités administratives pour votre entreprise simplement et rapidement.

- Inscription, modification ou radiation dans la Banque-Carrefour des Entreprises
- Identification à la TVA
- Affiliation à la Caisse d'assurances Sociales UCM
- Publication au Moniteur belge
- Demande d'autorisations (Afsca ...)
- Enregistrement des mandats de syndic...

Comment ça fonctionne ?

1. Rendez-vous sur guichetenligne.be
2. Sélectionnez l'opération qui vous intéresse
3. Créez votre compte
Si vous avez déjà un compte, connectez-vous avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
4. Vous êtes dirigé au cœur de votre demande. Encodez les données de votre entreprise.
5. Finalisez votre demande grâce au paiement en ligne via Mastercard, Visa, Bancontact ou Maestro.

Durant les démarches, si vous ne possédez pas encore de compte bancaire professionnel, vous aurez la possibilité d'en ouvrir un en ligne gratuitement auprès de notre partenaire CBC Banque (Wallonie).

Une question ? Plus d'infos ?

CONTACTEZ nos **CONSEILLERS**

au +32 78 15 88 80 ou

via service.internet@UCM.be